



20 mars 2023

(23-1984)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: LOI SUR LES MARQUES, 1996 (RÉSIDENCE DES AGENTS DE MARQUES),  
RÈGLEMENT, 2000 (S.I. N° 34 DE 2000)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>IRLANDE</b>
--	----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi sur les marques, 1996 (Résidence des agents de marques), Règlement, 2000 (S.I. n° 34 de 2000)
<b>Objet</b>	Marques de fabrique ou de commerce
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_1986_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_1986_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	Sans objet
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>  Le Règlement notifié permet aux personnes résidant dans un des États parties à l'Accord sur l'Espace économique européen et satisfaisant à toutes les conditions d'enregistrement, de pouvoir être enregistré en tant qu'agent de marques.	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	2 février 2000
<b>Autre date</b>	Adoption: 2 février 2000

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	10 mars 2023
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Intellectual Property Unit (Unité de la propriété intellectuelle) Department of Enterprise, Trade & Employment (Département de l'entreprise, du commerce et de l'emploi)  Courrier électronique: <a href="mailto:trademarks@enterprise.gov.ie">trademarks@enterprise.gov.ie</a>

---

\*Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.